



ACADEMIE DE POITIERS

Bulletin Régional de la Section Académique du SNETAA

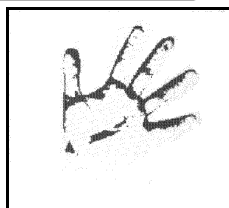
Efficacité Indépendance Laïcité

n° 125 - Septembre 2004

Bimestriel - Prix : 0,50 euros - CCP LIMOGES 0171550U02770

C.P.P.A.P.: 0908 S 06663

Impression au siège, 1 rue Georges Bizet
17200 Royan - tel/fax 05.46.38.78.06
Directeur de la publication : C. Boé



SNETAA INFORMATIONS (Académie de Poitiers)
siège: 1 rue Georges Bizet 17200 Royan

1
2
5

VERSION
INTERNET

Six raisons (parmi d'autres) pour adhérer au SNETAA-eiL

* Vous voulez **connaître vos droits et les faire valoir** : l'équipe académique vous conseille, intervient si nécessaire auprès de l'Administration. Localement et nationalement le Snetaa est présent sur internet, pour tous et avec des accès spéciaux pour ses adhérents afin que chacun soit acteur de sa vie professionnelle en disposant d'un maximum d'informations, en temps réel (voir p.8). Un correspondant du SNETAA est présent dans la quasi totalité des établissements de formation professionnelle de l'académie. *Quel syndicat peut se rendre aussi disponible ?*

* Vous vous sentez **solidaires** des actions du SNETAA pour la **défense de la Formation Professionnelle Initiale**. Depuis plus de 55 ans il a obtenu des avancées statutaires considérables pour les personnels. *Quel syndicat peut présenter un tel bilan ? Il est efficace !*

* Vous voulez **un syndicat proche de vous** et de vos préoccupations. Le SNETAA est le Syndicat spécifique de la Formation Professionnelle. *Quel syndicat peut mieux vous aider à résoudre vos difficultés ?*

* Vous voulez que ce qui vous concerne soit traité dans le Syndicat et pas ailleurs. **Le SNETAA est indépendant** des groupes de pressions économiques, religieux, indépendant des partis politiques. *Quel syndicat peut en dire autant ?*

* Vous voulez exercer votre métier hors de toute pression pédagogique, et que les jeunes n'en subissent pas non plus. La **Laïcité** est une valeur fondamentale du SNETAA, notamment dans ses positions contre l'apprentissage patronal. *Quel syndicat peut montrer une telle fidélité à ses engagements ?*

* Vous voulez comprendre ce qui se passe, être à l'aise dans votre établissement, agir sans être manipulés, avec vos interlocuteurs potentiels. **Le SNETAA vous informe** par sa presse nationale, par sa presse académique et par ses infos rapides aux responsables locaux. Vous recevrez aussi la presse de sa jeune fédération E.I.L.

SOMMAIRE :

- Page 1 : Edito
- Page 2 : Le Snetaa et eiL - Elections CA
Stagiaires situ - Retraités
- Page 3 : Le mouvement
- Page 4 : Stagiaires IUFM - Publicité
- Page 5 : Permanence téléphonique
- Page 6 : A qui vous adresser ?
- Page 7 : Fiche de promotion
- Page 8 : Site internet - Adhésions

*Vous partagez cette analyse,
Vous n'êtes pas encore adhérent à un
syndicat,
Vous n'avez pas encore réadhéré au
SNETAA,
Rejoignez-nous (bulletin adhésion page 8).
Adhères ou réadhères, votre combat est aussi
le nôtre.*

*Bonne rentrée à toutes et à tous
Royan, le 1 septembre 2004
Claude Boé, Secrétaire Académique*

Le SNETAA EIL de l'académie de Poitiers salue unanimement l'arrivée de Christian Lage, élu nouveau Secrétaire Général du syndicat. Toute l'équipe académique du SNETAA remercie Bernard Pabot, qui a fait valoir ses droits à la retraite, pour son dévouement au syndicat non seulement comme Secrétaire Général, mais tout au long de ses années de militantisme.

Le Mouvement n'est pas un long fleuve tranquille...

Depuis la mise en place du mouvement dit « déconcentré » le SNETAA n'a cessé d'en dénoncer les défauts, les effets pervers pour les personnels...

Cette année encore les faits ont hélas confirmé nos critiques : mouvement à l'aveugle, inadéquation entre les seuils d'entrée et les besoins académiques réels etc...etc...

Mais cette année le mouvement « intra-académique » a été l'occasion de faits qui pourraient porter à rire s'ils ne risquaient de faire pleurer les personnels qui en sont victimes...

A titre d'exemples :

➤ **Après les TZR... les TZUP : Zone Unique à Péage ?**

Un PLP TZR 17 envoyé à l'année hors de sa zone, à 100 kilomètres de son établissement de rattachement... Pour faire « passer la pilule » l'administration n'hésite à promettre le paiement de l'ISSR (l'indemnité de déplacement due aux TZR qui effectuent des remplacements) !

➤ **Gestion... vous avez dit gestion ?**

PLP Secrétariat, ou Comptabilité, ou Lettres-Anglais...(et qui ensuite ?) nous sommes trop nombreux dans l'académie... On nous propose donc des postes en collège ou des « reconversions »... Nous échapperions ainsi aux mesures de Carte scolaire induites par les fermetures ou les réductions de sections...

Je saute le pas, fais une demande : le corps d'inspection émet un avis favorable, la CAPA également...et je reçois une confirmation... Ouf ! je suis sauvé(e)...

Que non : quelques jours avant la rentrée appel téléphonique du Rectorat : ma reconversion n'est plus à l'ordre du jour et je dois rejoindre le poste attribué suite à la mesure de carte scolaire !

Ce scénario n'est pas un gag et ce peut être celui de chacun(e) d'entre nous... Il a fallu la détermination de l'intéressée et l'intervention su SNETAA pour que notre collègue puisse commencer la reconversion que l'administration elle-même lui avait initialement suggérée...

➤ **Conseils de (changement) de discipline...**

Un collègue électronicien (discipline de recrutement P5100) nommé en Electrotechnique (P5200) et plus précisément pour enseigner en MAEMC... discipline pour laquelle il n'a pas été recruté... Malgré une lettre de l'intéressé, dans laquelle il a fait état de cette « anomalie », l'administration maintient cette affectation...

➤ Après un enseignant de philosophie chargé d'enseigner le français en collège... à quand l'affectation d'un PLP Lettres Espagnol en Anglais ou en Allemand au prétexte que c'est une « langue » ?

A propos, Lettres-Langues cela doit permettre d'avoir des PLP aussi en espagnol, allemand, Italien... en LP mais aussi en SEP, SEGPA, EREA puisque nos collègues sont aussi des enseignants de lettres... Cela sans faire appel à d'autres enseignants que nous apprécions mais qui ont choisi une autre mission pour d'autres élèves.

➤ **PLP 4100 ou Certifié ? L'académie a choisi ! Pédagogiquement illogique mais politiquement correct...**

Un complément de service (9h) pour un certifié alors qu'un PLP de la discipline est en RAD (rade ?) dans l'établissement... Opposition des représentants du personnel en CAPA... Imposé néanmoins par l'administration... à suivre!...

Rentrée 2004 à l'IUFM de Poitou-Charentes

La rentrée des stagiaires IUFM a débuté le 31 août à la fois sur les sites départementaux et dans les établissements de stage pour les PLC2... Dans quelques semaines débutera le processus des élections aux différents Conseils de l'IUFM. Le SNETAA et eIL y seront présents et tous les stagiaires qui se reconnaissent dans le syndicalisme indépendant et d'adhérents (voir p.2) peuvent prendre contact avec nos militants locaux ou avec le secrétariat académique

- ♦ **Le Jeudi 9 décembre** une réunion de contact avec les syndicats est programmée (infos carrières et mutations)

Le SNETAA EIL sera présent, mais organisera également des réunions départementales d'information pour les stagiaires (et les titulaires désirant muter), tant à la partie inter que pour la partie intra du mouvement national. Dès maintenant vous pouvez trouver une réponse à vos questions sur notre **site internet** (plus de 1500 pages dont certaines consacrées aux stagiaires IUFM)

<http://www.chez.com/snetaapoitiers/>

Et quelques adresses e-mail de l'équipe académique

Réponses académiques snetaa sur internet :

snetaa.poitiers@wanadoo.fr (jean-pierre ardon)

Secrétariat académique, adhésion, interventions syndicales vers les administrations :
cboe290148@aol.com (Claude Boé)

Correspondant snetaa iufm, conseil carrière et pédagogie :
kart-CROSS@CC-PARTHENAY.FR (Patrick Machet)

**Emplacement
utilisé seulement
sur la version
papier**

Permanence téléphonique SNETAA Poitiers 2004-2005

Ayez le réflexe « permanence »

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h-12h	Serge Grossin 05 49 50 15 42	Claude Boé 05 46 38 78 06	Secrétariat académique	Alain Rigaud 05 49 98 36 51	J-F Moreau 05 46 68 97 11
14h-17h	Françoise Lejeune 05 46 56 62 59	J.Pierre Ardon 05 49 54 44 98	Patrick Machet 06 87 11 22 03	Henri Lalouette 05 45 95 30 81	Laissez votre message sur le répondeur du secrétariat académique 05 46 38 78 06
18h-21h	Gérard Grangeteau 05 45 94 24 53	Françoise Bureau 05 49 96 16 14	Samuel Seguy 05 45 39 62 07	Sophie Texier 05 49 61 29 37	

Secrétariat académique : Claude BOE (05 46 38 78 06)

Secrétariat eiL : Serge GROSSIN (05 49 50 15 42)

Vous pouvez contacter votre secrétaire départemental(e) :

Charente : Henri Lalouette (05 45 95 30 81)

Charente maritime : Françoise Lejeune (05 46 56 62 59)

Deux-Sèvres : Françoise Bureau (05 49 96 16 14)

Vienne : Serge Grossin (05 49 50 15 42)

**Une question carrière ou pédagogie ?
(hors mouvement et hors structures Pédagogiques)**

Henri Lalouette (05.45.95.30.81) (de préférence après 18h)

Une question via internet ? ardon.jean-pierre@wanadoo.fr

Une question sur le mouvement ? Adressez vous aux commissaires paritaires du SNETAA :

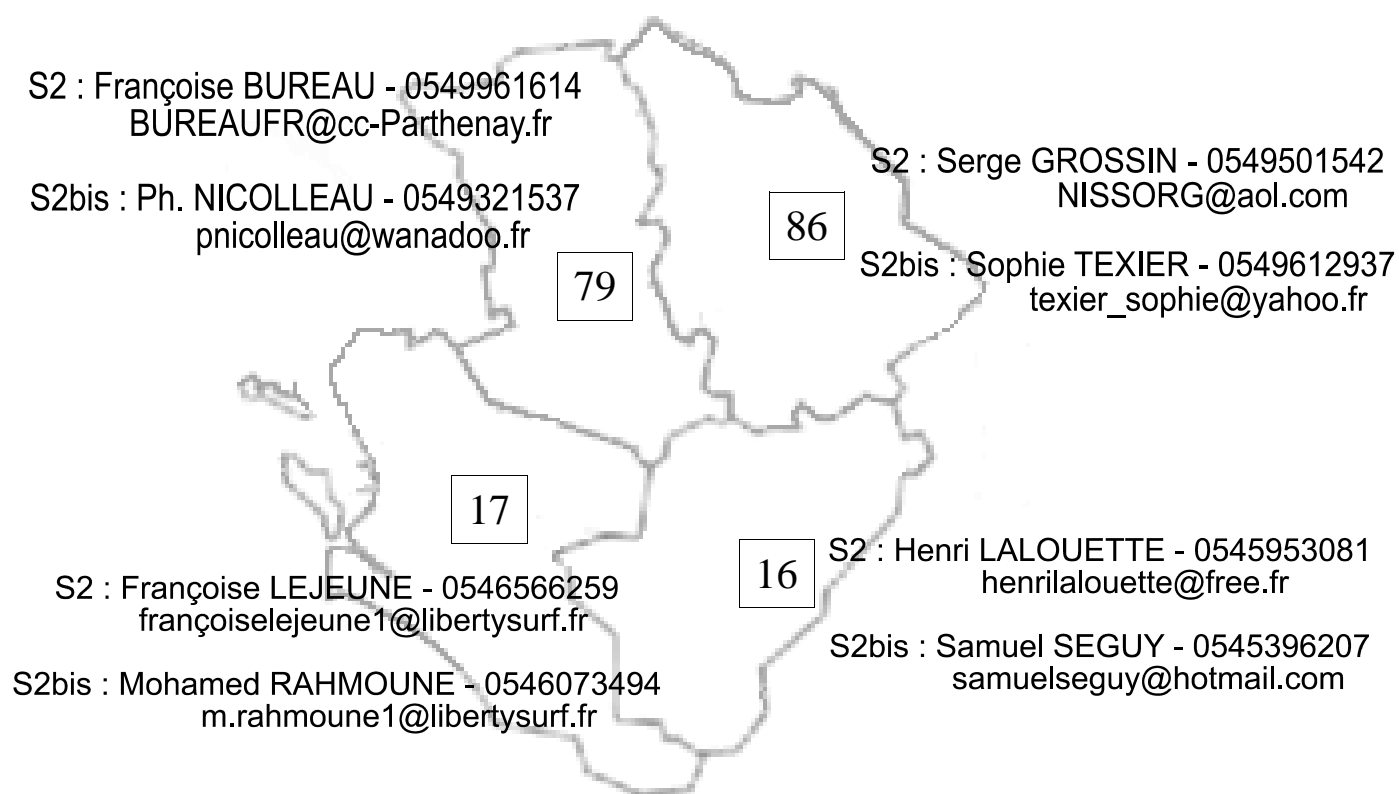
Gérard GRANGETEAU (05 45 94 24 53) - Patrick MACHET (06 87 11 22 03)

Sophie TEXIER (05 49 61 29 37) - Françoise LEJEUNE (05 46 56 62 59)

Françoise BUREAU (05 49 96 16 14) - Samuel SEGUY (05 45 39 62 07)

J.Pierre ARDON (05 49 54 44 98) - Claude BOE (05 46 38 78 06)

L'équipe académique SNETAA et eiL : à qui vous adresser ?



*Stagiaires IUFM et en situation	Patrick MACHET	06 87 11 22 03 KART-CROSS@cc-PARTHENAY.fr
	Serge GROSSIN	05 49 50 15 42 NISSORG@aol.com
*AIS : SES-SEGPA EREA	Monique GROLLEAU Thierry GREGOR	05 49 66 39 69 05 46 92 56 92 thierry.gregor@wanadoo.fr
*Contact CPE	Anne DELORME	05 49 70 67 61
*Retraités PLP	Joël RASTEAU	05 46 23 47 93
*Retraités CPE	Emile JAGUENEAU	05 49 41 29 47
*MA - Contractuels - Vacataires (SNPC)	Serge GROSSIN Patrick MACHET Frédéric FERRACCI	05 49 50 15 42 06 87 11 22 03 06 80 40 59 21
*GRETA	Jean-François MOREAU	05 46 68 97 11
*Dossiers médicaux ou sociaux	Sophie TEXIER	05 49 61 29 37
*Personnels de Direction eiL	Chantal FOUGERE	05 46 99 06 68
*Certifiés et agrégés (SNCA)	Serge GROSSIN	05 49 50 15 42
*Personnels ATOS	ou	
*Administration et gestion	Claude BOE	05 46 38 78 06
* 1er degré		

- La CAPA « promotions » se tient traditionnellement au mois de janvier. Pour être informé de votre éventuelle promotion, retournez cette page, complétée dans sa partie supérieure, au Secrétariat académique, accompagnée de **2 enveloppes timbrées à votre adresse.**

Nom : Prénom :

Adresse personnelle :

- PLP
 PLP HC échelon.....
 CE/CPE date d'effet.....

Note administrative :

Note pédagogique :

* au 31/08/04

Note globale :

Nous t'informons, à titre officieux et confidentiel, que le Recteur, après consultation de la CAPA, te propose une promotion au

- grand choix
 choix au échelon - Date d'effet :
 ancienneté
 pas de promotion.

Voici tes notes telles qu'elles ont été communiquées par l'administration :

Note administrative :

Note pédagogique :

Note globale :



Pour tout renseignement complémentaire, contacter les commissaires paritaires du Snetaa :

G. Grangeteau 05 45 94 24 53

F. Bureau 05 49 96 16 14

P. Machet 06 87 11 22 03

S. Seguy 05 45 39 62 07

C. Boé 05 46 38 78 06

S. Texier 05 49 61 29 37

F. Lejeune 05 46 52 62 59

JP. Ardon 05 49 54 44 98

Le mot du webmestre

S'il y a au moins une bonne nouvelle ces jours-ci, c'est le plaisir de vous retrouver et de communiquer à nouveau par internet, principalement par les infos rapides et les courriels (snetaa.poitiers@wanadoo.fr).

Vos témoignages <http://www.chez.com/snetaapoitiers/temoin/temoin.htm>, le forum <http://www.chez.com/snetaapoitiers/temoin/temoin.htm> du site sont aussi des lieux d'interactivité. Les pages réservées aux adhérents <http://membres.lycos.fr/snetaapoitiers/login.php3> qui font la demande seront développées cette année en nombre significatif. La section académique du snetaa eiL reste disponible pour de nouvelles idées pour améliorer la communication avec vous, via le site académique.

L'information dont chacun dispose ainsi doit lui permettre de mieux être acteur de sa vie professionnelle, et en particulier l'actualité sur : <http://www.chez.com/snetaapoitiers/actu04/actu04.htm>. Ceci accompagnera utilement la présence syndicale sur le terrain, en toute indépendance, pour un service public et laïque de l' Education Nationale avec l'efficacité dont a toujours fait preuve notre organisation.

Mailing list (infos rapides et nouveautés) et pages en accès restreint, sont à destination des adhérents, sans oublier les pages à l'attention des responsables locaux.

Aussi n'oubliez pas de vous remettre rapidement à jour de vos cotisations au snetaa ou au syndicat de l'eiL dont vous relevez <http://www.chez.com/snetaapoitiers/adherer/adherer.htm>

Alors à bientôt sur le site,
Jean-Pierre Ardon

Pour réadhérer ou adhérer au SNETAA pour **04/05**, retourner ce coupon (paiement à l'ordre de snetaa) à :
Claude Boé - 1 rue Georges Bizet - 17200 Royan

Nom Prénom Téléphone

Adresse: né(e) le :

- | | | |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> PLP | <input type="checkbox"/> PLP HC | <input type="checkbox"/> Retraité |
| <input type="checkbox"/> CPE | <input type="checkbox"/> CPE HC | <input type="checkbox"/> MI SE ou Ass.édu |
| <input type="checkbox"/> Stagiaire sur poste | <input type="checkbox"/> Stagiaire IUFM | <input type="checkbox"/> 1ère année IUFM |
| <input type="checkbox"/> Contractuel | <input type="checkbox"/> MA | <input type="checkbox"/> Ens. Privé /s contrat |
| <input type="checkbox"/> Autre | | |

Echelon : Montant de la cotisation :

Etablissement :

Discipline:

éch	HClasse	PLP /CPE
1	143	100
2	159	113
3	169	118
4	179	123
5	194	129
6	205	136
7	216	143
8	///	152
9	///	161
10	///	173
11	///	184

Tarif des cotisations 04/05

MA et Contractuels			
éch	MA1	MA2	MA3
1	95	89	77
2	105	92	82
3	106	96	85
4	111	100	89
5	116	104	93
6	121	106	97
7	127	111	101
8	132	118	105

Retraités Hors Classe	90
Retraités PLP2 et CPE	81
Retraités PLP1 et CE	69
MI-SE - Ass Edu	19
Allocataires	18
Sans solde	17
Mi-temps	1/2 cotisation
C.P.A.	80% de l'éch.
C.F.A.	75% de l'éch.